

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 33 (1976)
Heft: 7

Artikel: Le sport québécois à la veille des Jeux Olympiques de Montréal 1976
Autor: Ritschard, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport québécois à la veille des Jeux Olympiques de Montréal 1976

Michel Ritschard, maître d'éducation physique

La dernière décennie s'est avérée un point tournant dans le domaine de l'éducation. En effet, bon nombre de pays ont revu leur idéologie en matière d'éducation, ils se sont interrogés, ils ont remis en question leur système et l'on a pu ainsi assister à plusieurs réformes. L'éducation physique et sportive, jusqu'alors négligée, a reçu des attentions toutes particulières.

Ayant déjà eu le privilège de connaître les structures d'un pays de l'Est (URSS), j'ai également profité de mon actuel passage au Canada, et plus particulièrement au Québec, pour me pencher sur les structures sportives de cette province.

Le Québec est la seule province francophone au Canada; je me suis donc limité à cette dernière puisque l'autorité, en matière d'éducation, relève du gouvernement provincial et non du fédéral. En outre, elle constitue la plus grande province canadienne (15 fois la superficie de la Suisse), mais elle compte seulement 6 700 000 habitants. A partir du fait que le Québec a connu une vaste réforme dans le domaine de l'éducation, réforme désignée sous le nom de «Révolution tranquille» (1960—1965), il s'avérait intéressant d'examiner ses retombées sur le sport québécois méconnu jusque là. Et, à la veille des Jeux Olympiques de 1976 à Montréal, ville québécoise, notre curiosité nous a poussé à nous demander quelle est la conception des Québécois en matière de sport.

Je tenterai donc d'esquisser, dans ces pages, un tableau général des structures sportives du Québec. Il faudra, au préalable, faire un bref historique des conceptions en matière d'éducation, pour bien saisir l'évolution de cette grande province. Faisant partie de l'immense Amérique, il n'est pas difficile de comprendre la grande place occupée par le sport professionnel. Par contre, le sport amateur se développe aussi considérablement, pour différentes raisons et par divers moyens que nous analyserons.

Pour terminer ce petit préambule, j'aimerais mentionner l'étonnante collaboration apportée par plusieurs Québécois dans l'élaboration de mon travail, entre autres, les dirigeants du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, l'historien Donald Guay, professeur à l'Université Laval, quelques journalistes, certains professeurs d'éducation physique et responsables de clubs (notamment au hockey sur glace).

Le Québec est un pays relativement jeune, ouvert aux idées nouvelles et cette ouverture d'esprit ne pourra que lui être bénéfique.

I. Historique

L'histoire du Québec couvre trois siècles et demi. Pays relativement jeune, il a quand même subi plusieurs transformations qui ont été d'une importance capitale. Possession française jusqu'en 1763, il s'est vu subitement passer sous domination anglaise. Il se retrouvera donc avec deux caractères, deux mentalités si l'on peut s'exprimer ainsi. Ce biculturalisme va jouer un très grand rôle dans la conception générale et, en ce qui nous intéresse ici, dans la conception de l'éducation physique et sportive.

D'un côté, nous retrouvons les Anglais qui occupent les postes importants et qui constituent la puissance économique de la province. Bien sûr, ils sont en minorité au Québec, mais ils forment une minorité privilégiée. C'est ainsi que les jeunes anglophones protestants pourront plus facilement s'initier et participer à

diverses activités physiques. L'introduction de l'éducation physique dans les programmes scolaires se fera bien plus tôt que chez les francophones. A l'exemple de leurs voisins américains, les Anglais seront très ouverts à la nouvelle idéologie sportive du début du XXe siècle.

De l'autre côté apparaissent les Français. N'ayant jamais admis et accepté la présence des Anglais sur leur territoire, ils resteront fortement méfiants, craintifs et dans un état d'infériorité nettement injustifiable. Ils se laisseront ainsi facilement dominer par un clergé catholique puissant et omniprésent. Partout, et plus spécialement dans le domaine de l'éducation, l'Eglise a exercé un pouvoir et une influence considérables. Peut-être parce qu'elle voulait laisser le peuple dans l'ignorance, l'Eglise, véritable gouvernement et responsable de l'éducation au Québec, condamnait le sport et les loisirs.

Ce passage, relevé dans l'Instruction chrétienne pour jeunes gens, prouve bien l'attitude du clergé à l'égard du sport et des loisirs:

«N'employez jamais à vous divertir le temps que vous devez donner aux études, au travail, aux affaires de votre état, ni le temps que vous devez au soin de votre famille, aux offices de la paroisse et au service de Dieu: ce ne serait plus un divertissement mais un désordre.»¹

Il n'est donc pas difficile de comprendre le «retard» du Québec en matière de sport. La société canadienne-française, soumise à diverses forces (clergé et pouvoir des Canadiens anglais), demeurera longtemps fermée à la nouvelle idéologie sportive et aux nouvelles valeurs véhiculées que possédaient déjà les Américains. Ce n'est qu'à partir des années 1950 que l'on a commencé à remettre en question certains principes prônés par l'Eglise. Vers 1960, on assiste à une véritable «Révolution tranquille» dans le domaine de l'enseignement. On déloge le clergé, et celui-ci n'est plus le seul penseur. Un des principes nouveaux qui apparaît est que le sport devient maintenant une Culture ouverte à toute la population. Comme cette révolution d'idées est encore récente, le Québec se retrouve, actuellement, en train d'assimiler ce grand changement. C'est probablement la raison pour laquelle il ne possède pas encore de politique stable et définitive en matière sportive. On s'interroge, on procède à des changements, mais tout n'est pas encore modifié. Il faudra encore sûrement quelques années avant que nous puissions véritablement mesurer les conséquences réelles de cette révolution.

II. Parler sport au Québec, c'est dire «sport professionnel»

A. Véritable industrie sportive

En cinquante ans d'histoire, les deux personnages les plus illustres du sport québécois sont issus du hockey professionnel sur glace, véritable passion des Canadiens et plus particulièrement des Canadiens français: Maurice Richard et Jean Béliveau. Les grandes «vedettes» d'hier et d'aujourd'hui exercent une véritable fascination sur les enfants, les jeunes gens et même une grande partie de la population. Maurice Richard a été

¹ (Instruction chrétienne pour les jeunes gens) NERCA. Québec, G. et C. E. Desbarats, 1863.



Les foules québécoises! Match de hockey sur glace entre universités. Le hockey sur glace: fascination de la jeunesse.

érigé en «symbole de la survivance de la race canadienne-française», révèle un rapport sur le sport québécois datant de 1970.

Le sport, comme dans plusieurs pays capitalistes, est d'abord une affaire: il peut rapporter gros. Il se développe alors rapidement et devient «sport professionnel», même plus, il constitue un véritable «sport commercial».

Subissant l'influence américaine, le «sport commercial», dirigé par la libre entreprise, a marqué quotidiennement la structure de consommation et représente un élément déterminant dans l'échelle des valeurs sportives des Québécois. Une gigantesque publicité permet la «vente» de ces sports, et le monopole de ce secteur «business» est puissant. Par la presse et les chaînes de télévision (les différents réseaux américains ont diffusé plus de 1100 heures de sport en 1975, dont 859 par les deux réseaux canadiens), les Québécois sont poussés à se «nourrir» de spectacles sportifs tels que le hockey, le football américain, le base-ball, les courses de chevaux ou encore le golf qui sont devenus une véritable «drogue» pour les sportifs-spectateurs. Appelé à avoir une influence puissante sur la conception du sport en créant de nouvelles préoccupations, de nouveaux dynamismes, le sport commercial s'est progressivement développé en industrie appuyée par la société de consommation, de production et de propagande. Bien entendu, il a offert l'occasion à plusieurs athlètes, de sortir de la masse et de changer leur statut social. Comme le relève un rapport sur le «hockey-pros», plusieurs joueurs sont issus de milieux défavorisés.

B. Contrecoup sur le sport amateur

En conséquence, les Québécois n'ont guère attaché d'importance au sport amateur dit «élite de pointe», véritable parent pauvre dans cette «région» du Canada. Le refuge du hockey sur glace était suffisant pour lui permettre d'entretenir l'illusion d'une réussite sportive. Même si la plupart des participants au sport-spectacle, à savoir les spectateurs, ne font pas eux-mêmes d'exercices physiques, le hockey, sport organisé sur une vaste échelle, permet cependant aux jeunes et moins jeunes qui le veulent bien de trouver dans sa pratique les besoins physiques recherchés. Evidemment, le but principal de cette organisation est d'alimenter les circuits professionnels. Il y avait en 1975, 126 878 joueurs affiliés à la Fédération de hockey amateur du Québec. 75 250 sont des jeunes de moins de 12 ans. La province compte 1143 patinoires artificielles et naturelles dont 230 sont couvertes. Tous ces points montrent les grandes possibilités et l'intérêt que porte le Canadien français à son sport national.

Malgré les nombreux obstacles, quelques amateurs réussissent à obtenir des résultats intéressants sur le plan international, grâce à l'appui de mécènes privés, à l'aide des parents ou à celle d'amis, mais aussi par leurs qualités personnelles. Comme le disait une championne canadienne d'aviron, Elaine Bourbeau: «Le Canada nous demande pratiquement de gagner une médaille. Mais qu'est-ce qu'il fait pour nous?» Malheureusement, à cause du peu d'intérêt qu'on leur porte (la presse et la télévision attachent peu d'importance à ces derniers), aucun champion de ce pays ne peut prétendre à la notoriété, à moins de passer professionnel! La skieuse Betsy Clifford, d'Old Chelsea dans le Québec, ex-championne du monde, demeure presque une inconnue pour la population québécoise. A cause de cette attitude, les Québécois sont aussi restés fermés sur eux-mêmes, peu en contact avec les sports des autres pays, principalement de l'Europe.

Devant cette situation, les responsables du Québec vont tenter d'implanter, dans leur société, une nouvelle politique des valeurs sportives.

III. Vastes efforts de redressement du sport amateur

A. Points de départ

L'attribution à Montréal des XXIIes Jeux Olympiques, en mai 1970, les mauvais résultats sportifs d'ensemble sur le plan international et l'absence de Québécois dans l'élite sportive canadienne, voilà certains stimuli qui ont fait réagir les autorités provinciales. De plus, les défaites encaissées par le Canada au cours des récentes rencontres internationales de hockey sur glace face aux Soviétiques (1974—1976) ont fortement ébranlé la suprématie canadienne dans ce domaine. Dès lors, une véritable campagne a été entreprise dans le but de donner une nouvelle évolution à des méthodes vieilles de plusieurs années et les réformes prévues influencent aussi d'autres secteurs de l'activité physique.

Non sans peine, de grands progrès sont actuellement réalisés qui permettront peut-être au sport québécois de sortir de son impasse.

Dans le sport amateur, les responsables ne voient pas seulement la formation d'une élite bien éduquée, mais aussi un facteur de sensibilisation de la population toute entière pour la pratique des activités sportives.

B. La part de l'État dans les réformes

Le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports (HCJLS) créé en 1968, marque cette préoccupation des pouvoirs publics d'assurer des responsabilités étendues et plus complètes dans les différents secteurs du sport.



Balle molle! Dérivé du base-ball, jeu très populaire dans les sports de plein air.

Les fédérations sportives du Québec jouent un rôle important dans l'organisation des compétitions, tout en favorisant une participation de masse au sport amateur. Il existe actuellement 62 fédérations, organisées sur le même modèle, pour coordonner les activités des différentes disciplines particulières. Parmi elles, des fédérations de sports typiquement québécois ou canadiens: raquette, crosse, base-ball, balle molle, balle au mur, ou encore ballon sur glace et auto-neige. Notons encore que le football, sport répandu sur tous les autres continents, a une audience plus «confidentielle» en Amérique du Nord et notamment au Québec. C'est seulement depuis quelques années qu'il connaît un intérêt plus soutenu chez les jeunes, et ceci sous l'influence de quelques Européens. Plus connu sous le nom de soccer (ne pas le confondre avec le football américain, sport aussi très en vogue), il semble plus développé dans les provinces anglophones.

Ces fédérations sont rattachées à la Confédération des Sports du Québec et sont placées sous la juridiction d'une Association canadienne qui accomplit les mêmes tâches au niveau fédéral sous le nom de Sport-Canada. Le HCJLS accorde à la quasi-totalité des fédérations sportives de la province une collaboration étroite, mais aussi une aide financière toujours plus importante.

En 1968—1969, le 1er budget aux Services des sports s'élevait à 114 600 dollars (1 dollar: env. 2 fr. 50)

En 1972—1973, 2 552 519 dollars

En 1976—1977, 12 785 000 dollars selon le budget de cette année

Ces chiffres prouvent bien l'intérêt que porte le gouvernement du Québec au développement du sport amateur dans sa province. Le HCJLS, est actuellement rattaché au ministère de l'Éducation, tout en ayant sa propre direction. Devant cette vaste réforme en matière de sport et de loisirs, il deviendra un ministère à part entière dès 1976—1977, ce qui lui donnera un plus grand rayonnement et une totale indépendance.

Les organismes privés à but non lucratif contribuent aussi à cette aide. Ils sont nombreux dans le milieu nord-américain. Ces associations sont fortement ancrées dans les milieux anglophones et juifs. Dans le milieu francophone, l'influence d'un organisme comme la Palestre nationale de Montréal constitue un exemple type. D'autres sociétés de consommation appuient également, d'une manière importante, l'émergence de talents sportifs québécois et canadiens.

Malgré les différentes compétitions organisées par les fédérations ou par des privés, ce sont cependant les Jeux du Québec, instaurés en 1970, qui sont le véritable point de ralliement des athlètes, et c'est de là que jaillissent les produits du sport québécois. Ces jeux organisés chaque année en été, connaissent un succès retentissant dans toutes les régions de la province et si 55 000 athlètes y ont participé en 1970, il y en avait 113 000 en 1974. Bien entendu, même si la participation de la masse est nombreuse, c'est la compétition qui en est la véritable motivation.

«Le besoin d'affirmation de soi par voie compétitive demeure la dominante de la culture occidentale.»

G. Magnane

L'engouement manifesté ces dernières années n'a pas encore permis la création d'une véritable politique du sport d'élite. Le manque de «vedettes» connues, de spécialistes et d'entraîneurs compétents, de méthodes d'entraînement et d'installations, facteurs primordiaux dans la réussite sportive d'un pays, explique probablement ce «retard». La question financière n'est pas non

plus négligeable, mais la motivation, l'intérêt et la mentalité sont tout aussi importants. L'ouverture du sport à tous, les programmes prévus, les possibilités offertes suffiront peut-être à réveiller le sportif québécois.

Si, de cette participation, sort une éventuelle élite, il s'avère important d'assumer une continuité à ce développement. C'est encore par l'organisation des Jeux Olympiques dans cette province qu'un effort particulier a été fait pour les athlètes québécois, éventuels candidats à l'équipe olympique du Canada. Avec l'aide du secteur privé, du gouvernement, et en collaboration avec les fédérations sportives, Mission-Québec 76 a été conçue dans le but d'aider et de favoriser cette élite.

L'objectif principal est de porter à 30 pour cent la participation des athlètes, des entraîneurs et des officiels québécois au sein de la délégation canadienne aux Jeux 76. En effet, ces dernières années, la participation québécoise fut relativement faible; un soin orgueilleux et un sentiment national nouveau ont été stimulés par les Jeux 1976 organisés au Québec.

Participation des athlètes québécois aux grandes compétitions de ces dernières années:

Jeux Olympiques de 1968 à Mexiko 14,2 pour cent

Jeux Panaméricains de 1971 à Cali 13,3 pour cent

Jeux Panaméricains de 1975 à Mexico 17,6 pour cent, soit 59 athlètes sur 331 de la délégation canadienne.

Durant ces derniers Jeux, les participants du Québec ont récolté 23 médailles sur les 91 du Canada.

Ces résultats apparaissent comme un tournant déterminant pour le sport amateur du Québec et correspondent tout à fait au mandat de Mission-Québec 76.

Par cette institution, quelques jeunes athlètes provenant de cette province commencent à se faire connaître sur le plan international depuis quelques mois. C'est le cas de C. Ferragne, champion canadien de saut en hauteur, ayant déjà franchi 2,25 m et de son concurrent direct R. Forget, (ces deux athlètes sont entraînés par l'ancien champion suisse de la spécialité, le Genevois Michel Portmann, présentement directeur du département d'éducation physique de l'Université du Québec à Montréal). La nageuse Lyse Chénard, 7e performance mondiale du 200 m nage dos, sans oublier G. Boucher, 2e au championnat du monde de patinage de vitesse à Berlin en 1976.

Devant le succès de ce programme et l'intérêt grandissant des responsables et des athlètes, le gouvernement du Québec a donné finalement, après dix années d'études, son accord à la création de l'Institut des Sports du Québec qui assumera, sur une plus vaste échelle, la continuité du développement de l'élite de la province dès la fin des Jeux Olympiques 1976.

Pour terminer ce chapitre du sport amateur, je mentionnerai une déclaration de F. Landry, directeur du département de l'éducation physique de l'Université Laval à Québec, lors d'un discours concernant l'importance du sport amateur dans la province.

«Le fonctionnement du sport amateur, chez nous, se fera au ralenti tout aussi longtemps qu'un plus grand nombre n'auront pas montré suffisamment d'intérêt, de compétence et de dévouement pour participer, dans un climat de confiance, à sa gestion sur un plan national et pour prendre solidement en main ce qui se passe à l'intérieur des frontières locales. Le sport amateur contemporain, comme moyen d'expression, offre trop de possibilités d'enrichissement pour être négligé.»¹

¹ Revue Mouvement mars-juin 1971.

IV. L'école assurera l'avenir du sport

A. Réformes scolaires

La révolution «éducative» dans l'enseignement (de 1961 à 1965), plus connue au Québec sous le nom de «Révolution tranquille», a marqué un tournant dans la société québécoise.

Le principal objectif en fut la démocratisation de l'enseignement et l'unité de la province.

Non seulement a-t-on assisté à une restructuration des éléments déjà en place au niveau des écoles élémentaires et des écoles secondaires, mais aussi à de véritables «créations» dues au système collégial et à celui de l'éducation permanente, ouvert à tous les adultes, jeunes et moins jeunes et qui assure la continuité tout en permettant une participation active dans la société.

Organisation scolaire actuelle:

- école obligatoire 11 ans (de 6 à 17 ans)
- niveau élémentaire durant 6 ans
- niveau secondaire durant 5 ans
- possibilité de pénétrer sur le marché du travail ou de suivre des études supérieures par:
 - niveau collégial durant 2 ans d'enseignement général ou
 - niveau (Cegeps) durant 3 ans d'enseignement professionnel.
- niveau universitaire regroupant tous les organes de l'éducation
 - l'horaire est de 30 périodes (une période: 45 min.) en moyenne par semaine de cinq jours, sans congés durant la semaine
 - des examens sont obligatoires à la fin de chaque trimestre et ceci à tous les niveaux.

L'enseignement est gratuit pour les élèves et étudiants du niveau élémentaire, secondaire et collégial.

Toutes les études supérieures, dès le niveau universitaire, soit dans les programmes réguliers ou à l'éducation permanente, sont aux frais des étudiants. Un programme régulier, à l'université, revient en moyenne à 280 dollars par trimestre.

Bien entendu, les étudiants peuvent bénéficier de prêts et de bourses de la part du gouvernement du Québec. En 1971—1972 les prêts accordés ont été au nombre de 52 760.¹

Deux grands secteurs dispensent l'enseignement dans la province, le secteur public et le secteur privé qui entretient des rapports étroits avec l'Etat qui les subventionne de plus en plus largement. Un dernier sondage a permis de constater une augmentation des étudiants dans le secteur privé.

Par l'étendue et la profondeur des réformes apportées aux structures traditionnelles, cette «révolution tranquille» a aussi permis une nouvelle conception des loisirs, des sports et de l'éducation physique dans la société québécoise.

B. L'Éducation physique à l'école

Parmi les efforts entrepris pour l'acquisition des valeurs sportives dans la société québécoise, un des points importants fut l'éducation physique et le sport à l'école, éléments primordiaux dans l'éducation d'une jeunesse saine appelée à être l'élite de demain. Elle fut trop longtemps délaissée et ignorée et ce n'est que depuis une dizaine d'années que les responsables attachent une importance à ce retard, bien loin cependant d'être entièrement surmonté.

¹ Annuaire du Québec, 1973.

Sans cette conception de départ, il s'avère impossible de réaliser une véritable promotion sportive. L'entraînement sportif et l'activité physique doivent naturellement se retrouver à tous les niveaux scolaires; c'est le principe de la chaîne, une habitude qui se prend jeune afin de pouvoir se poursuivre.

Les mentalités, les attitudes, les valeurs de la société, l'apparition tardive de spécialistes en matière sportive, un sous-développement des programmes et un équipement inadéquat sont quelques-unes des causes de ce retard en matière d'éducation physique. Cette situation a d'ailleurs fortement évolué depuis la création du Ministère de l'Éducation, depuis que la formation des éducateurs physiques est universitaire, depuis la mise en chantier d'installations sportives, d'écoles polyvalentes et, enfin, depuis l'apparition de programmes permettant de croire que l'éducation physique figure pleinement dans les écoles de la province.

Ces guides et programmes sont conçus par le Ministère de l'Éducation et sont utilisés par les Commissions scolaires, responsables de l'enseignement dans les établissements. Le programme vise principalement les objectifs à caractère social et éducatif: état optimal de la santé et du bien-être physique et moral. «L'éducation physique à l'école ne doit pas recourir à des schémas militaristes ou autres idéologies plus ou moins conditionnantes», peut-on lire dans un programme. Pour bien comprendre cette recommandation, je relève aussi que le service militaire n'est pas obligatoire au Canada.

Organisation:

- deux périodes hebdomadaires obligatoires dès 1965, durant 13 ans de scolarité
- classe mixte au niveau élémentaire
- dès le niveau secondaire et au niveau collégial, possibilité d'introduire, dans son programme d'études, d'autres activités physiques en plus du cours obligatoire
- à ce niveau, les classes sont séparées
- dès 19 ans, l'éducation physique et le sport deviennent facultatifs
- plusieurs écoles offrent, en plus des programmes officiels, des possibilités d'activités physiques optionnelles.

Bien que ces programmes soient prévus par le ministère, il existe encore de grands écarts entre le degré d'organisation d'une commission scolaire à l'autre. Faute de locaux, d'installations sportives, de matériel ou encore d'organisation, certaines écoles élémentaires ne dispensent l'éducation physique que 30 min. par semaine et d'autres, pour des motifs divers, n'en dispensent même pas...

Comme c'était le cas il y a plusieurs années déjà, certaines écoles privées attachent par contre une très grande importance à l'éducation physique. Il n'est pas rare de voir 4 à 8 heures d'activité physique obligatoire dans ces établissements. Il existe toujours aussi une différence par rapport au système anglophone, plus stable et mieux organisé sur le plan fonctionnel.

Comme me le disait l'historien D. Guay, «La réforme scolaire n'a pas encore atteint l'éducation physique». Vu le grand retard dans ce secteur, toutes les recommandations proposées ne sont pas encore adoptées par le Gouvernement du Québec et il faudra certaines années avant d'atteindre les objectifs visés.

C. Sport scolaire et universitaire

Les pays les plus développés au niveau de la réussite sportive, non seulement ceux qui sont installés au sommet de la hiérarchie, mais qui offrent aussi une infrastructure apte à favoriser les pratiques sportives,

présentent, en général, de grandes possibilités sur le plan de l'organisation scolaire et postscolaire.

A l'instar des pays de l'Est, certains pays d'Europe et d'Amérique reconnaissent l'importance des activités sportives scolaires. Aux États-Unis, et même dans la province de l'Ontario, au Canada, elles constituent la structure qui est devenue le principal fournisseur d'athlètes d'élite dans les compétitions. Selon une étude sur le sport scolaire dans l'Ontario, 46,6 pour cent des athlètes de l'équipe olympique canadienne aux J.O. de 1968 provenaient du niveau scolaire et universitaire de cette province.

Sur le plan provincial, au Québec, le sport scolaire a connu une évolution très rapide depuis 1968. Après une époque de rodage, il représente maintenant le milieu sportif le plus populaire.

Il faut aussi admettre que, de façon générale, les écoles, les collèges et les universités offrent à leurs étudiants des possibilités, des installations et du matériel sportif adéquats. Un personnel spécialisé permet à ceux et à celles qui le désirent d'exploiter leurs talents sportifs tout en s'assurant une formation intellectuelle et professionnelle.

Les organisations scolaires, tant l'Association du Sport Universitaire du Québec que la Fédération du Sport Scolaire de cette Province, favorisent et développent pleinement le sport à ce niveau. Elles organisent des manifestations interscolaires et interuniversitaires; plusieurs championnats et tournois encouragent la compétition et la participation au niveau régional et provincial. Ces joutes et rencontres s'étendent aussi à toutes les autres provinces du Canada, ce qui permet un rapprochement entre les sportifs du pays.

Un des points importants du développement du sport au niveau scolaire, dans le Québec, c'est que les sports et jeux méconnus il y a quelques années sont en passe de devenir très populaires. C'est le cas, entre autres, pour la gymnastique, l'athlétisme, le volleyball, le handball, le basketball et le soccer (football de chez-nous).

J'ai assisté à quelques rencontres et tournois, notamment au niveau universitaire, et les spectateurs suivent avec intérêt ces manifestations; lors d'un match de hockey sur glace, pour une phase finale, il y avait 2000 spectateurs et pas moins de 800 pour un match de basketball féminin.

Sans être encore d'un haut niveau — bien entendu tout dépend de la popularité de la discipline — le sport scolaire et universitaire est pris avec beaucoup de sérieux. En ce sens, il faut remarquer qu'il n'est pas rare de voir des étudiants négliger leurs études par manque de temps.

Depuis ces dernières années, effectivement, c'est à ce niveau que l'élite québécoise de demain est en voie de formation et les universités accordent toujours plus d'intérêt à cette préparation. Si le sport amateur a été longtemps un parent pauvre, le sport scolaire et universitaire occupe vraiment une place de choix actuellement, au Québec.

J'aimerais insister sur le sport à l'école et me rallier à la thèse préconisant que l'on doit le développer très tôt chez l'enfant. C'est à l'école que l'on peut appréhender l'ensemble de la jeunesse et c'est dans son cadre que l'homme de demain pourra être formé globalement, physiquement et intellectuellement. Grâce à une éducation rationnelle, on pourra développer son esprit d'émulation et son goût pour l'effort par l'éducation physique. Si l'éducation à l'école développe toutes les qualités physiques et morales de l'homme avec méthode, ceux qui l'auront assimilée dès leur plus jeune âge auront acquis une discipline de vie solide et une véritable mentalité sportive.

«Le sport est l'art, par lequel l'homme se libère de soi-même.»

J. Giraudoux

D. Formation des professeurs d'éducation physique

Dans les pays de l'Est, les grands champions deviennent en majorité professeurs de sport. De ce fait, la jeunesse profite au maximum de leurs expériences et de leurs connaissances.

Ce n'est malheureusement pas le cas dans plusieurs pays d'Amérique, en particulier au Canada, et, naturellement, au Québec; la «vedette» québécoise, hockeyeur le plus souvent, fait profiter davantage l'entreprise privée à des fins publicitaires ou encore les grands «trusts» économiques. Bien entendu, on peut se poser la question de savoir si le sport professionnel à grand spectacle laisse le temps nécessaire et les possibilités pour étudier la science du sport ?

C'est seulement depuis 1960 que les diplômés universitaires apparaissent dans le mouvement scolaire et que la profession de professeur d'éducation physique est reconnue comme telle. Evidemment, le développement du sport et de l'activité physique demande un nombre grandissant de spécialistes et les réformes apportées donnent aux jeunes Québécois de grandes possibilités dans cette profession relativement jeune.

Si en 1959—1960 il y avait environ 700 enseignants, diplômés ou non, dans toute la province, en 1975, pas moins de 4500 gradués des universités reconnues sont affiliés à l'Association des professeurs de l'activité physique du Québec. Six universités, dans le Québec, donnent la possibilité aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires et le diplôme en éducation physique. Les deux grands centres sont évidemment Montréal et Québec; l'Université Laval, à Québec, est particulièrement reconnue pour sa «pensée scientifique» qui influence les idées nouvelles du sport québécois depuis ces dernières années.

Après les 11 années de scolarité obligatoire, dont un cours au niveau secondaire à option sportive, l'étudiant suit la filière suivante:

- 2 ans de collégial avec cours spécial en science et santé
- 3 ans d'université pour l'obtention du baccalauréat en E.P. (licence)
- 2 ans d'université pour la Maîtrise en E.P.

Les universités du Québec n'offrent pas encore la possibilité d'acquérir un doctorat en éducation physique. Par contre, elles reconnaissent les doctorats des universités américaines.

L'Université Laval comptait, à la fin de l'année 1975, 519 étudiants en E.P. (328 garçons et 191 filles). Dans la province, 500 gradués sortent chaque année des universités depuis 3 ans.

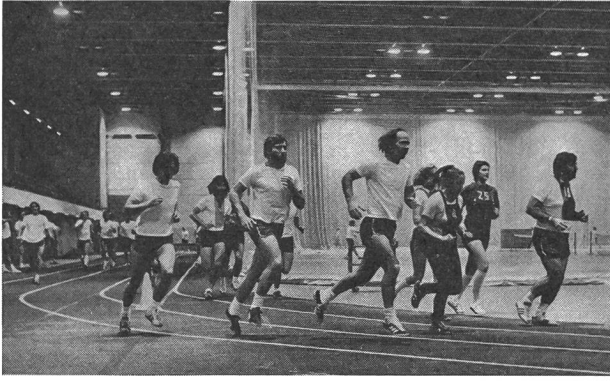
Tous les enseignants d'éducation physique sont mis à disposition des milieux scolaires, mais aussi des Centres de loisirs, des fédérations sportives et de l'activité physique des adultes.

V. Développement du sport pour tous

A. Réalisations actuelles

Plusieurs réalisations intéressantes sont faites dans cette voie et le sport populaire revêt un intérêt toujours plus considérable.

Trimmm-Québec est un programme visant à promouvoir et à coordonner une politique de conditionnement physique au bénéfice de la population en aidant les clubs, les centres sportifs, les instituts privés, les centres scolaires et même les usines, à favoriser l'enseignement et le développement de la condition physique. Ces centres, de même que les pistes de jogging (course à pied), sont devenus les lieux de rendez-vous d'une masse sensibilisée par le besoin d'une bonne santé. Le Pavillon de l'éducation physique des sports (PEPS) de l'Université Laval a enregistré, durant l'automne 1974,



Jogging sur la piste d'athlétisme couverte de l'Université Laval.

4000 participants de 19 à 65 ans à son cours de Condition physique dirigé, et sa piste d'athlétisme couverte recevait plus de 22 300 adeptes du jogging durant l'automne 1974 et l'hiver 1975.

G. Marcotte, professeur à Laval et auteur de plusieurs rapports sur le sport québécois note bien que l'engouement général pour l'activité physique est récent:

«Il y a dix années, une personne courant sur les plaines d'Abraham à Québec, ou sur le campus universitaire se faisait rire de lui, aujourd'hui la pratique du jogging est devenue chose courante.»

Les centres de loisirs, organe socio-culturel important au Québec, offrent aussi plusieurs programmes d'activités sportives, tant pour les jeunes que pour les adultes.

Le ski alpin, le ski de fond, la raquette (activité fort répandue au Canada) et, bien entendu, le patin sont devenus très populaires et obtiennent un grand succès. Le HCJLS collabore pleinement au «sport pour tous» et les centres de loisirs reçoivent aussi des subsides intéressants. De ce fait, ils engagent des responsables, des animateurs ou professeurs d'éducation physique à plein temps, dans le but de promouvoir positivement le sport pour tous. Plusieurs animateurs sont aussi bénévoles.

Les responsables s'accordent à penser qu'il faut encourager davantage encore les activités de plein air; quelques projets intéressants sont à l'étude, telles les pistes de plein air scandinaves et les pistes Vita de la Suisse.

B. Evolution de la mentalité québécoise

Les dirigeants et responsables québécois ont entrepris, depuis quelques années, une véritable démocratisation du sport. Toutefois, ils n'ont pas encore réussi à faire pénétrer les sports et l'activité physique dans toutes les classes de la société; moi-même, j'ai cependant constaté qu'une grande part de la population se livre à la pratique d'activités physiques avec beaucoup d'enthousiasme. De l'avis du journaliste A. Bouchard, il faudra encore plusieurs années pour combler le retard pris par le Québec sur d'autres provinces canadiennes et pour intégrer une véritable mentalité sportive à la société québécoise. «La plupart des citoyens ne participent encore d'aucune façon à un programme sportif. L'emprise du sport-spectacle commercialisé, nous a rendu une nation de spectateurs. Les installations sportives sont en nombre restreint et trop souvent réservées uniquement aux écoles et universités pour les bienfaits du sport professionnel.»

Beaucoup de gens constatent maintenant qu'un concept d'éducation physique et sportive pour la population est devenu évident et que les préoccupations de la santé du peuple par l'entraînement de la jeunesse sont nécessaires à la société.

Des études sur la condition physique et la santé des Québécois ont permis la publication de rapports scientifiques et la sensibilisation de la population, grâce à la collaboration des mass-média.

Deux valeurs sont à la base de cette nouvelle pensée:

- la valeur «santé», assimilée à la bonne condition physique
- la valeur «sociale», par l'accroissement de la population, l'évolution du genre de vie et l'augmentation du temps consacré aux loisirs (la semaine de travail compte actuellement, en moyenne, 33 heures sur 5 jours)

C'est par le développement du sport pour tous que les responsables de l'activité et le HCJLS tentent maintenant de jouer un rôle considérable dans la prise de conscience de la population sur les valeurs de l'activité physique.

La perspective des Jeux Olympiques a aidé les dirigeants dans leur travail de sensibilisation; toutefois, il est à espérer que les Jeux de Montréal seront un véritable départ et non un point d'arrivée à ce développement du sport de bien-être, et c'est à souhaiter qu'il y ait création d'une véritable politique du sport et des loisirs, comme le souhaite la majorité des gens.

Pour plusieurs dirigeants, le problème de la démocratisation du sport québécois provient de l'impossibilité d'accéder gratuitement aux installations sportives et aux programmes organisés. En effet, le Sport pour tous n'est pas gratuit comme dans les pays du monde communiste, mais les prix demandés sont, par contre, très abordables. Ils dépendent des centres et des différentes institutions. Le service des activités physiques de l'Université Laval offre un choix varié de programmes pour 50 dollars (125 francs) par trimestre; tous les participants peuvent bénéficier des installations et des commodités du PEPS.

Dans une société de consommation comme la société québécoise, l'achat du sport n'est-il pas compréhensible? De même, puisque la libre entreprise dirige bien des domaines de l'économie et du sport, une véritable socialisation du sport devient difficile, d'autant plus que l'individualisme est un trait dominant de cette société. Ce qui est sûr, c'est que le sport pour tous permettra à des populations qui s'ignoraient d'entrer en contact. N'est-il pas plus important de voir d'abord une population active sur le plan sportif, avant même de s'inquiéter de la récolte de quelques médailles par un petit groupe d'athlètes privilégiés? Il est vrai que nous avons besoin des grands champions pour le développement du sport de masse, mais pour former de vrais champions, faut-il aussi que la population participe!

Le Sport pour tous est une œuvre éminemment profonde et valable qui doit partiellement éliminer l'image du grand Sport-spectacle. Il ne s'agit pas de lutter contre celui-ci; les responsables québécois en sont conscients, parce que ce serait non seulement une lutte inutile, étant donné la force de cette puissante situation sociale, mais comme le relèvent plusieurs sociologues, parce qu'il est appelé aussi à jouer un rôle dans la promotion. Tout en conservant ces deux grands concepts, il faut les dissocier radicalement puisque l'ouverture du sport à tous permet à tous les individus, même aux plus faibles, de participer.

La «Révolution tranquille» du Québec a tout de même permis une extension du domaine sportif et principalement de la participation. Le Québécois moyen connaît et comprend maintenant les bienfaits de l'activité physique et, plus est, on lui donne dorénavant les moyens de «participer». Reste maintenant à savoir si cette participation sera de longue durée.

«Là où passe le sport, fût-ce au milieu des houillères et des usines, pousse le gazon le plus dur de la nation.»

J. Giraudoux

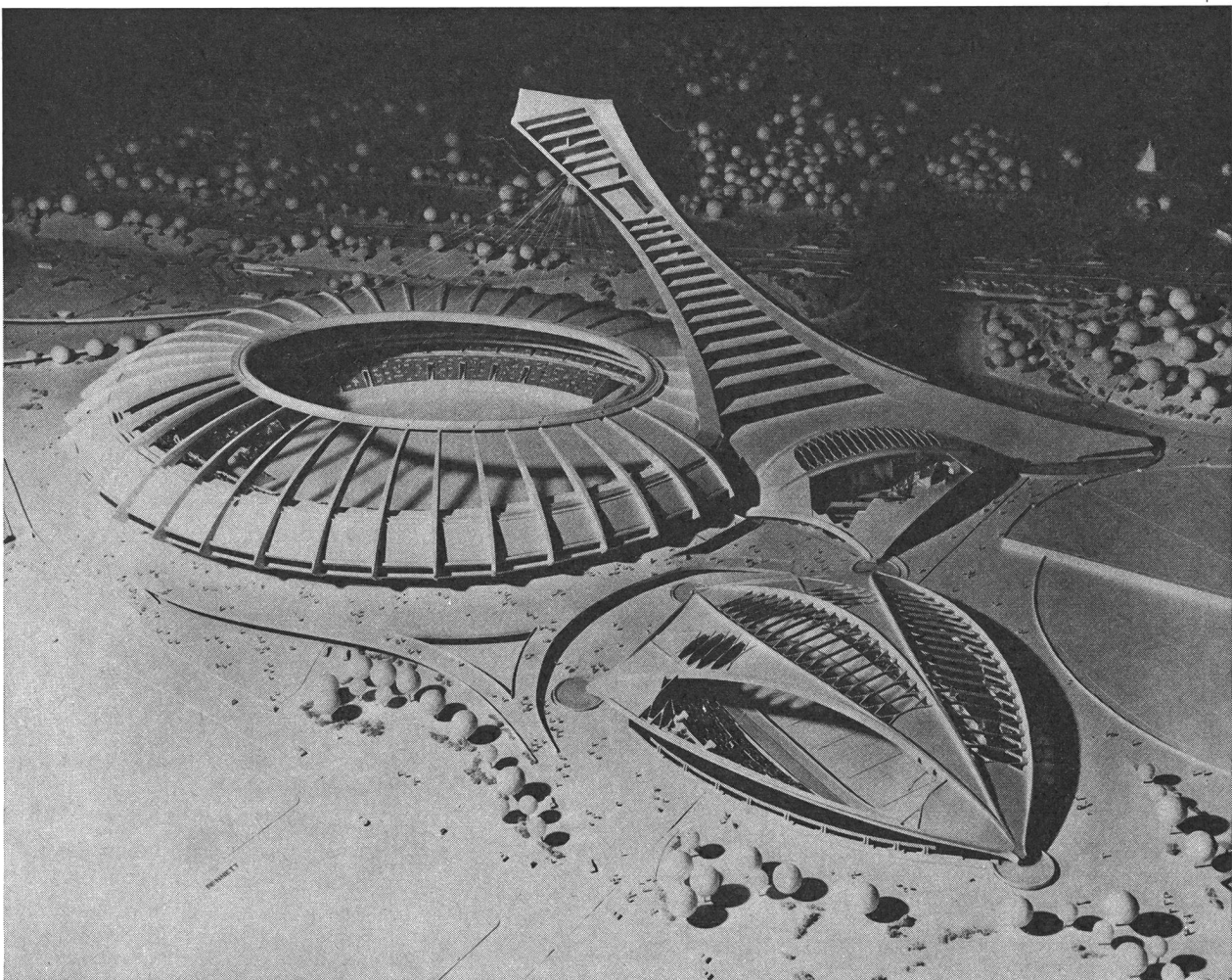
Conclusion

Plusieurs Québécois sont maintenant conscients des bienfaits de l'activité physique et sportive. L'avenir du sport au Québec est, sans aucun doute, entre les mains des responsables et dirigeants qui se doivent d'encourager la population en continuant les vastes efforts de redressement entrepris depuis quelques années. Chacun a un rôle à jouer, mais des structures stables et bien définies s'avèrent indispensables. La réussite des objectifs ne sera assurée que par la continuité de la réforme et par la participation de la masse. Peut-on espérer que les Jeux Olympiques de Montréal, en juillet 1976, contribueront à sensibiliser ceux qui n'auraient pas encore compris?... Encore faudra-t-il faire oublier aux Québécois tous les problèmes financiers engendrés par les constructions olympiques. Dans l'oubli alors, peut-être seront-ils fiers de les utiliser à bon escient.

Il serait bon de rappeler, pour terminer, ce qu'affirmait Bernard Lachapelle, ministre d'Etat à l'Education: «Le sport est une valeur nouvelle pour la société québécoise.»

Bibliographie

1. «Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec», Tome I, 1963.
2. Département d'éducation physique Université Laval, «Perspective sur une éducation physique et scientifique», Revue Mouvement.
3. «La situation de l'éducation physique, des sports et loisirs au Québec», Volume I, Tome I et II, 1970.
4. «Rapport sur l'éducation physique et le sport à l'école», Québec, 1975.
5. «Rapport du Comité d'étude sur la condition physique des Québécois», 1974.
6. «Rapport annuel du Département d'éducation physique Université Laval Québec», 1974—1975.
7. «Annuaire du Québec», 1973.
8. Statistiques communiquées par le HCJLS, Québec, janvier 1976.
9. Georges Magnane, «Sociologie du sport», Edition Gallimard, Paris 1964.



Le complexe olympique de Montréal: des installations dont les Québécois devront d'abord oublier le prix...